



RESUME EXECUTIF DU PROJET

Intitulé du projet : Réinsertion des détenus dans quatre prisons togolaises (année 2)

Favoriser la réinsertion socioprofessionnelle de 400 détenus par la formation, l'initiation à l'entrepreneuriat et la préparation à la sortie de prison

INFORMATIONS GENERALES

Nom du responsable, mail, tél. : Laurence Girod, laurence.girod@chryzalid.org, 021 903 02 75

Nom de l'organisation en suisse, adresse postale : Association Chryzalid, Rue du Panorama 4, 1800 Vevey

Compte bancaire : Banque Raiffeisen CH96 8045 1000 0057 3883 8 (CCP : 10-256352-6)

Période du projet : du 1.5.2017 au 30.4.2018

Montant total du projet sur cette période : CHF 113'516

Pays d'intervention : Togo

Lieux spécifiques dans le pays : Lomé, Kara, Tsévié, Aného

Nbre de bénéficiaires directs : 450

Nbre de bénéficiaires indirects : 1'200

LE PROBLEME DE FOND ADRESSE

Peu formés et stigmatisés par leur parcours carcéral, les détenus peinent à se réinsérer professionnellement et socialement une fois libérés.

RESULTATS PREVUS (Output)

R1 : Les 10 ateliers sont fonctionnels et augmentent leur production (par rapport à l'année 1) de 30%

R2 : 400 détenus développent leurs compétences et sont préparés à la sortie de prison

R3 : 1 coopérative centrale et 3 sous-coopératives sont opérationnelles et les ateliers (AGR) génèrent des revenus

R4 : 4 accords avec des centres de formation externes et 4 accords avec des employeurs externes sont établis (continuité de la réinsertion hors prison)



RECOMMANDATION du comité d'analyse de projets

8 lignes remplies par Interaction

PRESENTATION DU PROJET

Intitulé du projet : Réinsertion des détenus dans quatre prisons togolaises (année 2)

Favoriser la réinsertion socioprofessionnelle de 400 détenus par la formation, l'initiation à l'entrepreneuriat et préparation à la sortie de prison

1 PARTENAIRE LOCAL ET BENEFICIAIRES

1.1 Le partenaire local chargé de la réalisation du projet

Nom de l'organisation : Fraternité des Prisons du Togo (FP Togo)

Adresse : Rue des franciscains, Adidogomé, 08 BP 81406 Lomé-Togo

Statut institutionnel : Association – ONG (depuis 1992)

Bref descriptif :

La FP Togo est une association chrétienne à but non lucratif qui a pour vision de bâtir un pont de justice et d'amour entre la personne en conflit avec la loi, la victime, les familles et tous ceux qui sont affectés par le crime. La FP Togo soutient les détenus à travers des programmes de réinsertion, d'appuis juridique, médical et alimentaire et de soutien psychologique et spirituel.

Activités :

- Formations en activité génératrice de revenu et création d'ateliers au sein des prisons
- Assistance spirituelle : les bénévoles « aumôniers » de la FP Togo se rendent dans les prisons pour soutenir spirituellement et psychologiquement les détenus (2 fois par semaine). Dès avril 2016, le programme « Parcours du Prisonnier » propose aux détenus des cours et des échanges sur la thématique chrétienne
- Assistance nutritionnelle : les bénévoles de la FP Togo apportent de la nourriture aux détenus (2 fois par semaine)
- Assistance médicale : administration périodique de soins médicaux gratuits aux détenus
- Assistance judiciaire : sensibilisation des détenus sur les procédures judiciaires, les droits des détenus, plaider et procédure pour obtenir des mesures de clémence
- Assistance matérielle et nutritionnelle aux enfants des détenus ou « Angel tree » : pendant les périodes de fête de fin d'année, en moyenne 500 enfants de détenus reçoivent des cadeaux composés de vivres et de non vivres
- Appui scolaire aux enfants des détenus : soutien à 150 enfants de détenus par des fournitures scolaires et la participation aux frais d'écolage

L'ONG se base sur une équipe solide et compétente, ainsi qu'un vivier important de bénévoles (250). Elle bénéficie de bons équipements (4 bureaux, 1 grande salle, 1 garage, 4 motos, 3 laptops, 2 desktops, 1 imprimante, connexion internet). Elle est reconnue depuis bientôt 25 ans et travaille en réseau avec les églises locales, la COPAPTO (regroupement d'ONGs) et les administrations pénitentiaires. Le chiffre d'affaire annuel 2015 atteint 40'000 CHF. Les sources de financement proviennent des églises et des membres (50%), de l'Etat (10%), et d'autres partenaires financiers -bailleurs internationaux- (40%).

Organigramme staff de la Fraternité des Prisons du Togo et liste de l'équipe de projet en annexe.

1.2 Les bénéficiaires

Critères d'identification, de sélection :

Les critères ont été établis de concert avec l'Administration pénitentiaire et défini comme suit :
Tout détenu, sans distinction de sexe, de nationalité ni de religion.

Critère d'éligibilité :

- Etre un détenu âgé de 18 ans au minimum.
- Faire preuve de motivation en adressant une demande au comité de gestion ou avoir été identifié par un autre acteur intervenant dans la vie des ateliers ou dans le programme de formation et ensuite transmettre une demande au comité.
- S'être engagé par écrit à participer à la formation accordée (fiche d'engagement).

Les bénéficiaires directs, nombre, genre et caractérisation :

- **400 détenus** (approximativement 200 à la prison de Lomé, 100 à Kara, 50 à Tsévié et 50 à Aného) dont une 15aine de femmes détenues à la prison de Kara.
- **50 femmes de détenus.**

Les bénéficiaires indirects, nombre, genre et caractérisation :

Ce projet aura un impact sur les familles des détenus, les communautés dont sont issus les détenus, et l'administration pénitentiaire.

2 CONTEXTE, ACTEURS, PROBLEMATIQUE, APPROCHE

2.1 Contexte géographique, politique, social, et économique de la région

Le Togo compte environ 7'500'000 habitants. La population dans les villes concernées par le projet est de : 840'000 (ville de Lomé), 95'000 (Kara), 56'000 (Tsévié), 25'000 (Aného).

Le décès de Gnassingbé Eyadéma en 2005 met fin à 38 ans de présidence consécutifs. La transition fut mouvementée. Les émeutes ont fait près de 800 victimes. En 2010, le fils de Eyadéma Gnassingbé, Faure Gnassingbé est élu, puis réélu en 2015 (sans heurts). La stabilité politique semble revenue.

L'IDH -Indice de Développement Humain-(comprenant trois critères: l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie) du Togo s'élève à 0,473. Le Togo se classe ainsi au 166^{ème} rang mondial (sur 187 pays). L'espérance de vie atteint 59 ans¹. La population est fortement rurale avec un taux de 62,3%. L'économie du pays est dominée par le secteur agricole et de service. Leur contribution au PIB est respectivement de 45% et 34%². L'artisanat, quant à lui mobiliserait plus de 600'000 personnes et contribuerait au 18% du PIB du pays.³

2.2 Acteurs en présence

En 2005, une importante réforme du secteur carcéral est lancée au Togo. Cette année-là, un plan national de modernisation de la justice est mis en place et le gouvernement togolais lance le Programme d'Appui d'Urgence au Secteur Pénitentiaire (PAUSEP) qui vise à créer des ateliers de formation au sein des prisons. L'arrêté n°06/MJ/SG du 5 octobre 2005 encourage, lui, la création d'unités de production dans toutes les prisons togolaises. En 2005 toujours, a été votée la « loi des principes » qui met l'accent sur les droits des détenus et qui insiste sur la mission de préparation à la réinsertion qui incombe à l'administration pénitentiaire. Selon cette loi, les détenus ont le droit à l'éducation, au travail et à la formation professionnelle. L'établissement pénitentiaire est tenu de préparer les détenus à leur retour dans la société libre. De fait, **la Direction de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DAPR)** soutient les projets de FP Togo en lui octroyant

¹ source : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/togo>

² source : Banque Africaine de développement, Document de stratégie pays Togo, 2011-2015

³ source : Rapport national sur le développement humain, Togo, 2014

notamment les autorisations nécessaires à la réalisation des projets au sein des prisons. Au niveau étatique, c'est le **ministère de la justice et des relations avec les institutions de la république** qui est l'institution de référence pour les questions pénales et carcérales. M. Pius Agbetomey en est le ministre.

Dix ans après cette réforme du secteur carcéral et malgré une volonté politique affichée, les **ONGs** (CICR, Africa YMCA, Handicap International, Association Centre des Handicapés et des Aides aux Prisonniers –CHAP-, la Fraternité des Prisons du Togo, etc.) restent les principaux acteurs qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie et de réinsertion des détenus. En 2015, une vingtaine d'ONGs s'est regroupée pour former la **COPAPTO** (Coordination des partenaires des prisons du Togo) dont FP Togo est l'une des organisations fondatrice. La COPAPTO permet de coordonner les actions de terrain et avoir un poids important dans le plaidoyer pour l'amélioration des conditions de détention au Togo.

La délégation de l'Union Européenne au Togo a un important programme d'Appui au Secteur de la Justice. Il s'agit d'un programme de modernisation du secteur de la justice défini pour 3 ans. L'association Chryzolid et FP Togo sont en contact avec M. Bouasy, le chargé de ce programme auprès de l'UE.

Voir l'analyse des acteurs en annexe.

2.3 Problématique

Sans qualifications ni opportunités d'emploi, le détenu peine à quitter le chemin de la délinquance. Fragilisé, il récidive voir se radicalise. Former les détenus c'est accroître leur employabilité et leur chance de réinsertion.

Voir l'arbre des problèmes en annexe.

Explications complémentaires de l'arbre des problèmes :

Problème identifié	Apport du projet
Détenus provenant de milieu défavorisé	Le projet n'agit pas en amont sur le milieu du détenu, mais agit en aval en aidant le détenu à quitter ce milieu.
Absence d'opportunité de formation durant la détention	Le projet permet de rendre fonctionnel 10 ateliers (équipement, etc.) et offre une formation en entrepreneuriat aux détenus.
Liens familiaux affaiblis par la détention	Les liens sont notamment affaiblis car le détenu ne peut plus assumer son rôle de chef de famille. En recevant un revenu (provenant des AGR) le détenu peut participer aux besoins de sa famille et resserrer ainsi les liens. Par ailleurs inclure les femmes de détenus dans la vente des articles est aussi un moyen de recréer des liens familiaux.
Liens communautaires fragilisés par la détention	Le projet n'agit qu'indirectement sur cet élément.
Conditions de détention déplorables	Ce projet de réinsertion, par la mise en place et/ou l'amélioration d'ateliers en prison, permet aux détenus d'échapper à l'oisiveté et améliore ainsi leur bien-être et auto-estime. Les problèmes de conditions de détention sont aussi traités par d'autres ONGs (Handicap International, UCJG, CACIT, ATFA).
Influence du réseau criminel	Accroître les opportunités professionnelles du détenu est un moyen d'affaiblir l'influence du réseau criminel. De plus, les activités de la FP Togo parallèle au projet (soutien spirituel, etc.) favorise la distanciation du détenu par rapport à ce réseau et le risque de radicalisation.
Discrimination des ex-détenus sur le marché du travail	Le projet vise à sensibiliser les employeurs potentiels et instaurer des accords pour favoriser l'embauche réelle des détenus.

2.4 Justification du projet par rapport à la problématique et au contexte

Le Togo compte 12 prisons avec une population d'environ 4 500 détenus. 65% de ces détenus sont incarcérés en attente de leur jugement. La capacité totale des prisons est de 2 720 détenus. La **surpopulation carcérale** est considérable, avec un taux d'occupation moyen de 165%.

Dans les prisons visées par ce projet, les taux d'occupation sont de :

Prison de Lomé = 310% (2100 détenus pour une capacité d'accueil de 670 places)

Prison de Tsévié = 396% (222 détenus pour une capacité d'accueil de 56 places)

Prison d'Aného = 210% (400 détenus pour une capacité d'accueil de 190 places)

Prison de Kara = 52% (338 détenus pour une capacité d'accueil de 649 places)

Sur 5 détenus libérés 3 retournent en prison, déclare le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Koffi ESSAW. Le taux de **récidive** est alarmant et atteint plus de 60%. La principale cause de cette récidive importante est l'absence d'une véritable politique de réinsertion.

A l'instar des autres prisons de la sous-région, les **conditions de détention** au Togo sont particulièrement difficiles. Ci-après une brève illustration des conditions de vie dans les prisons togolaises. Dans l'article du journal Slate Afrique « A Lomé, la prison tue » de la journaliste togolaise Christelle Mensah, on y apprend que : « Les cellules sont très mal aérées. Ce sont des salles obscures, infectées de rats et de cafards. Les détenus y dorment à même le sol, en position sardines, les uns contre les autres » (...) « Les prisonniers sont parfois jusqu'à 80 dans une pièce d'environ 6m sur 4,5m, selon un document de l'association Union chrétienne des jeunes gens (UCJG) au Togo » (...) « L'administration ne fournit qu'un seul repas par jour: deux petites boules de pâtes de maïs cuit, avec une sauce. »⁴

Pour faire face à la précarité des détenus et aux conditions inhumaines de détention, ainsi que pour lutter contre la surpopulation carcérale et le manque d'opportunité pour les détenus, le projet mise sur une solution durable : la réinsertion. L'initiation du détenu à l'exercice d'une activité économique en prison lui permet d'améliorer sa situation économique en prison et aussi hors de la prison à sa sortie. La réinsertion est aussi une solution pour désengorger les prisons en diminuant le nombre de cas de récidive.

Le présent projet se base sur la réinsertion comme levier afin d'améliorer la situation globale des détenus. Il faut noter que la FP Togo agit de manière globale par des activités de soutien spirituel, médical et nutritionnel notamment (nb : voir 1.1).

Pourquoi agir sur la réinsertion ?

- car c'est favoriser un processus durable. En effet, formé et qualifié, le détenu sera plus à même de trouver un travail et s'éloigner d'un parcours criminel, voire d'une radicalisation. Comme le disait Confucius, « il vaut mieux apprendre à un homme à pêcher que lui donner du poisson ». Cette vision du développement guide le projet.
- car la réinsertion (symptomatisée par un taux de récidive élevé) est une priorité de l'administration pénitentiaire (DAPR), du ministère de la justice et des détenus eux-mêmes (nécessité exprimée de subvenir aux besoins de leurs familles).
- car cette thématique entre dans les domaines de compétences des associations portant le projet.

⁴ Il est à noter que le revenu engendré par la vente des articles produits dans les ateliers permet au détenu de s'acheter de la nourriture. PF Togo a en effet constaté, dans ses expériences précédentes, que les revenus des ateliers étaient utilisés par les détenus en priorité pour ses achats alimentaires.

2.5 Approche

Articulation du projet avec une stratégie thématique, géographique ou la stratégie-programme de l'association membre

Le projet entre dans notre axe stratégique numéro 2, à savoir la « réinsertion sociale pour mieux combattre la récidive »⁵. Le projet s'inscrit dans notre programme régional nommé IPAQ (insertion prisons en Afrique de l'Ouest) qui comprend deux autres projets de réinsertion en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

L'association Chryzolid apporte ses compétences en matière de gestion de projet et de suivi. De plus, ses expériences de projets d'AGR au sein de prisons (aux Philippines notamment) est la grande plus-value de l'association pour ce projet.

La FP Togo a quant-à-elle également une riche expérience en matière de réinsertion (voir 2.6).

Participation des populations bénéficiaires, à l'élaboration du projet, à sa réalisation

L'équipe de FP Togo est en contact direct avec les détenus, notamment au travers de fréquentes rencontres réalisées au travers des projets d'accompagnement et de soutien psychologiques et spirituels. Les liens étroits ainsi créés permettent d'identifier les besoins des détenus. Besoins exprimés par les détenus : se libérer du contexte carcéral et de l'oisiveté, maintenir ou rétablir les liens familiaux et avec la société, bénéficier de ressources financières (notamment pour se nourrir et soutenir leur famille). Par son programme de réinsertion, qui date de 2010, FP Togo a également identifié les besoins spécifiques des détenus relatifs aux ateliers. Les détenus expriment clairement les besoins de davantage de matériels et d'abris pour les ateliers (notamment pour pouvoir continuer les ateliers durant la saison des pluies). Par ses activités et projets, FP Togo est donc en contact direct avec les bénéficiaires. Ces derniers ont un espace de dialogue important pour exprimer leurs besoins et les projets se construisent sur la base de leurs attentes.

De plus, les détenus ont un rôle central dans la réalisation du projet, car ils sont partie prenante de l'AGR et sont inclus dans la formation en entrepreneuriat.

Les bénéficiaires seront inclus dans le suivi par une enquête de satisfaction auprès d'eux. Leur opinion sera prise en compte pour définir la suite du projet.

Intégration des dimensions genre et équité

FP Togo a veillé à inclure les femmes comme bénéficiaires directes du projet. De fait, les femmes de la prison de Kara (15⁶) participeront aux ateliers de formation. De plus, la participation des femmes des détenus à la vente des articles produit dans les ateliers et leur formation en entrepreneuriat contribue à leur « empowerment ».

Intégration des dimensions « intégrale »

Favoriser la réinsertion signifie automatiquement privilégier une approche holistique, puisque l'impact est à la fois individuel, familial et social. Par ce projet, les détenus se forment, produisent et restaurent leur propre image. Leur auto-estime regagnée, c'est leur approche au monde, aux autres, à la spiritualité qui est transformée. La restauration globale de l'Être est en effet au centre du projet et des objectifs de la FPTogo.

⁵ Pour information, axe 1 = Aide aux enfants et aux familles des détenus et axe 3 = Sensibilisation des publics et des gouvernements.

⁶ A noter que cela représente environ le 4 % des bénéficiaires directs. A savoir que le taux moyen de détenues femmes est de 2,6% (Info Prisons Studies, 2014)

2.6 Résultats déjà obtenus

Les résultats obtenus durant l'année 1 du projet (mai 2016-mai 2017) vous seront communiqués en temps voulu.

Depuis 2010, la Fraternité des Prisons du Togo a mis en place un programme de formation professionnelle dans les prisons du Togo en vue de la réinsertion des détenus. Au total six prisons ont bénéficié de ce programme dont l'évolution est retracée ci-dessous :

PRISONS	ATELIERS INSTALLES	NOMBRE DE PERSONNES FORMEES
Kara	Vannerie, couture homme, cordonnerie	42
Notsè	Couture homme	8
Vogan	Tissage de natte, vannerie	15
Aného	Coiffure, couture homme	10
Tsévié	couture	17
Lomé	Vannerie, couture homme, cordonnerie, tissage de pagne traditionnelle.	161

A noter que, faute de moyens logistiques et financiers, les ateliers des prisons de Tsévié, Aného et Kara ont fermé en 2013. Les ateliers de la prison de Lomé sont encore actifs, mais manquent de matériel et se situent dans une cour à ciel ouvert (excepté l'atelier de couture).

Lors de la semaine du détenu en Février 2014, le porte-parole des détenus affirme devant les autorités administratives et pénitentiaires, et les représentants des chancelleries étrangères : « *La Fraternité des Prisons ne ménage aucun effort pour nous venir en aide en approvisionnant nos ateliers, favorisant ainsi la réinsertion des détenus.* »

Laurence Girod, chargée de projet à l'association Chryzalid a rencontré les partenaires de FP Togo en juillet 2015 et a visité les ateliers de la prison de Lomé. Elle a constaté la motivation et le professionnalisme de l'équipe PF Togo ainsi que le bon fonctionnement des ateliers de la prison de Lomé, malgré des besoins importants en matériel et en abris (détenus travaillent à même le sol sans abri contre le soleil ou la pluie).

3 CADRE LOGIQUE / LOGFRAME			
Objectifs et résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification	Risques et Opportunités
Finalité ou But Promouvoir une société plus sûre et plus juste en contribuant à l'objectif 16 des ODD (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces)			
Objectif spécifique ou Objet / Outcome Favoriser la réinsertion socio-professionnelle des détenus	Taux de réinsertion (calculé sur activité – travail/formation/inactivité- 6 mois après la libération du détenu) Taux de récidive	Enquête et registre	La Direction de l'Administration Pénitentiaire et de Réinsertion (DAPR) collabore et fournit les autorisations et le soutien nécessaire
Résultat attendu – R1 / Output1 Les 10 ateliers sont fonctionnels et augmentent leur production (par rapport à l'année 1) de 30%	Production des 10 ateliers	Registre des coopératives	Les intrants nécessaires au fonctionnement des ateliers de formation sont disponibles
Résultat attendu – R2 / Output2 400 détenus développent leurs compétences et sont préparés à la sortie de prison	Nombre de détenus formés Evaluation des compétences acquises (professionnelles et sociales) Satisfaction des bénéficiaires (visant à mesurer l'impact intégral du projet – social, familial, professionnel, bien-être –)	Registre Test (« examen ») Enquête de satisfaction (entretiens semi-directifs avec groupe représentatif)	Les formations sont adaptées aux besoins des bénéficiaires
Résultat attendu – R3 / Output3 1 coopérative centrale et 3 sous-coopératives sont opérationnelles et les ateliers (AGR) génèrent des revenus <i>(voir fonctionnement des coopératives en annexe)</i>	Chiffre d'affaire et bénéfices des AGR Qualité de la gestion des coopératives	Plan d'affaire et comptabilité tenue par les coopératives Evaluation (qualité, justesse des comptes et rapports des coopératives)	Les circuits de production et de distribution des biens produits dans les ateliers sont efficaces Le personnel des coopératives est compétent
Résultat attendu – R4 / Output4 4 accords avec des centres de formation externes et 4 accords avec des employeurs externes sont établis (continuité de la réinsertion hors prison)	Nombre d'accords établis avec des centres de formations externes et nombre de bénéficiaires se formant dans ces centres Nombre d'accords établis avec des employeurs et nombre de bénéficiaires travaillant chez ces employeurs	Accords (Contrats-conventions) Registre	Les bénéficiaires répondent aux critères d'entrée des centres de formations externes Les employeurs acceptent d'employer les bénéficiaires (selon les termes du contrat-convention)

Actions / Input

Listing des actions regroupées par Résultat		Commentaire
<p>R1A1⁷ Fournir les intrants et les équipements nécessaires au fonctionnement des ateliers</p> <p>R1A2 Construire 3 latrines et 3 douches dans les ateliers de la prison de Lomé</p>		<p><i>R1A2 Besoin identifié car pas de toilettes dans l'enceinte des ateliers à Lomé</i></p>
<p>R2A1⁸ Former 400 détenus dans les ateliers des prisons (formation professionnelle de base)</p> <p>R2A2 Former 400 détenus à l'entrepreneuriat et au micro-crédit (formation complémentaire)</p>		<p><i>R2A2 formation donnée par l'APIM – Association professionnelle des institutions de micro-finance du Togo (idem pour R3A1 et R3A2 –formation adaptée selon public-)</i></p>
<p>R3A1 Former le personnel des coopératives en gestion de coopérative (gestion administrative et financière)</p> <p>R3A2 Développer le réseau de distribution des articles produits en impliquant 50 femmes de détenus dans la vente et formation de ces femmes en entrepreneuriat et micro-crédit</p> <p>R3A3 Etendre le local de la coopérative à Lomé</p> <p>R3A4 Construire 3 magasins à Lomé, Tsévié et Aného</p>		<p><i>R3A1 Impliquer les femmes de détenus dans la vente a 3 objectifs : augmenter les ventes, favoriser les liens détenus/famille (femmes), et favoriser la « capacitation » (empowerment) des femmes. Critères de sélection : femme de détenu bénéficiaire (priorité mais ouvert à femme de détenu non bénéficiaire), faible revenu ou sans emploi, volonté de s'engager.</i></p> <p><i>R3A3 est un besoin identifié mais devra être confirmé courant de l'année 1</i></p> <p><i>R3A4 magasins dans les prisons pour stocker le matériel de travail et la production des ateliers</i></p>
<p>R4A1 Etablir une collaboration (accord) avec 4 centres de formation externes</p> <p>R4A2 Etablir une collaboration (accord) avec 4 employeurs externes</p>		<p><i>R4A1 accord avec un centre de formation par ville (Lomé, Aného, Tsévié, Kara) + participation aux frais de formation</i></p> <p><i>R4A2 accord avec un employeur par ville (Lomé, Aného, Tsévié, Kara)</i></p>

⁷ A noter que les équipements et infrastructures deviennent la propriété de la Direction de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DAPR), qui s'engage à une utilisation conforme aux objectifs du projet.

⁸ Ne sont pas mentionnées ici les activités réalisées par la FPTogo et qui contribuent aux résultats 2, mais qui ne sont pas directement financées par le projet. Il s'agit notamment du soutien spirituel bi-hebdomadaire et du programme « Parcours du Prisonnier » (voir 1.1).

4 SUIVI, CAPITALISATION, EVALUATION

4.1 Dispositif de suivi (*monitoring*) des activités et d'impact

Appuyé par son équipe, le coordinateur du projet de la FP Togo est chargé de suivre la mise en place du projet dans les prisons, de faire le suivi et l'évaluation, d'assurer et de maintenir le contact avec les autorités pénitentiaires et les bénéficiaires, de produire les rapports d'activités et financiers mensuels, d'organiser les formations, et de se rendre dans les prisons régulièrement. Une évaluation externe sera réalisée par un cabinet d'audit, spécialiste en AGR. La chargée de projets de l'association Chryzalid fera une visite de terrain et appuiera le coordinateur au cours du projet. Un plan opérationnel (basé sur le cadre logique) sera élaboré et servira de référence pour le suivi (échéances, moyens, indicateurs et sources de vérification seront notamment identifiés).

4.2 Méthode de capitalisation ou comment rendre l'expérience partageable

Les rapports de la FP Togo sur le projet et les audits externes seront mis à disposition des autorités pénitentiaires, afin de leur permettre d'élaborer et de mettre en place un programme de réinsertion des détenus pertinent (rôle des autorités pénitentiaires). L'expérience de ce projet sera partagée avec la COPAPTO (groupement d'ONGs actives dans le domaine carcéral) dont fait partie FP Togo. Finalement, l'expérience pourra aussi être partagée avec les Fraternités des Prisons d'Afrique francophone via le Directeur régional de la Fraternité Internationale pour l'Afrique francophone.

4.3 Autonomisation, pérennité de l'action

Perspectives d'après-projet et ressources pour assurer la continuité

- L'AGR a pour objectif principal de générer des bénéfices à investir dans le fonctionnement des ateliers. Notons ici que la répartition des bénéfices des AGR est la suivante :
 - 1) 1/3 remis en caisse (pour les besoins matériels des ateliers, etc.)
 - 2) 1/3 remis aux détenus bénéficiaires mensuellement (pour leurs besoins de base en prison notamment)
 - 3) 1/3 remis aux détenus bénéficiaires à leur libération (pour encourager l'entrepreneuriat et favoriser la réinsertion familiale notamment).
- La mise en place de coopératives a pour but de créer une gestion efficace (stock, promotion, commercialisation, comptabilité).
- La FP Togo bénéficie d'une solide équipe et de ressources. Elle note cependant que la pérennité du projet pourrait être compromise sans apports financiers extérieurs (risque faible à modéré) ou alors si la Direction de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion se désengageait du projet (risque faible).

Effets d'entraînement et répliquabilité

- En participant à la COPAPTO, la FP Togo a l'opportunité de partager son savoir-faire en matière de projets de réinsertion dans le milieu carcéral avec d'autres ONGs et notamment Handicap International qui établit également des projets de réinsertion⁹ pour les détenus.
- L'enjeu consiste à démontrer au Ministère de la Justice et aux partenaires institutionnels actifs au Togo (UE, GTZ...) la faisabilité d'un projet de réinsertion et mesurer leur impact pour faire essayer ce projet aux autres prisons togolaises.

4.4 Evaluation

(voir 4.1)

⁹ Projet pilote de Handicap International qui porte sur la réinsertion des détenus dans le milieu familial

5 RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

5.1 Ressources propres engagées dans le projet par l'AM

Ressources humaines :

- Laurence Girod, chargée de projet → suivi du projet
- Denis Tschann, directeur → en soutien
- Jean-Pierre Schwaar, responsable administratif et gestion comptable → appui aspect financier

5.2 Infrastructures et ressources propres engagées dans le projet par le partenaire local

- Locaux (bureaux de la FP Togo)
- Frais administratifs
- Ressources humaines (voir équipe du projet en annexe), notamment vivier très important de bénévoles (250)

5.3 Infrastructures et ressources propres engagées dans le projet par les bénéficiaires

La formation-production des 400 bénéficiaires (5 journées de travail en ateliers/semaine) équivaldrait à : $10\,000\text{ FCFA} \times 400\text{ bénéficiaires} = 4\,000\,000 \times 4\text{ semaines} = 16\,000\,000\text{ FCFA/mois}$ (env 25'000 CHF)

Annexe 1 Budget prévisionnel et plan de financement

Budget établi le 09.03.2016

Période du 01.05.2017 au 30.04.2018

Taux de change appliqué¹ 1 euro = 1.1150 CHF

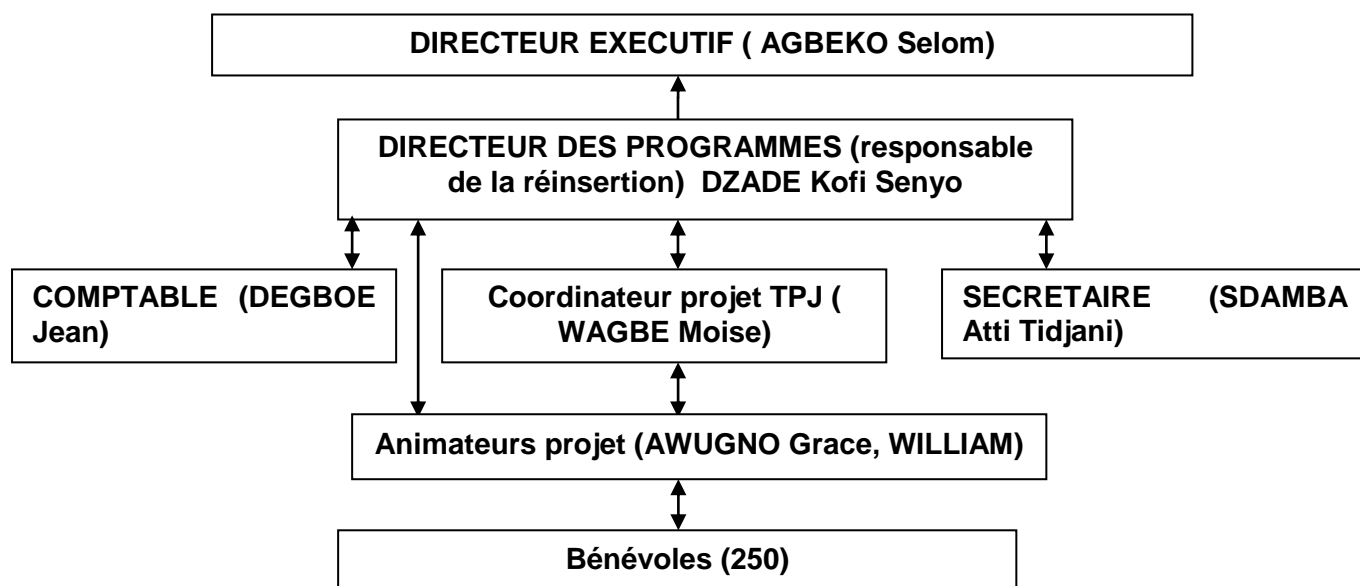
	Euros	CHFr.
5.4.1 Investissement (infrastructure, véhicule, bureau, ordinateur, équipement, etc.)		
R1A2 Latrines et douches et canalisations	5'852	6'525
R3A3 Extension local coopérative	4'560	5'084
R3A4 3 magasins (3x2'000'000)	9'120	10'169
Equipement de bureau	2'280	2'542
Sous-total 5.4.1	21'812	24'320
5.4.2 Fonctionnement (RH, logistique, bureau, déplacements, maintenance, etc.)		
Coordinateur (1 à 60%)	7'296	8'135
Animateurs (4 à 30%)	14'592	16'270
Personnel coopératives	3'192	3'559
Location de bureau	2'736	3'051
Déplacements	5'888	6'566
Maintenance	1'824	2'034
Transport matériel (production ateliers)	1'444	1'610
Charge directe de projet (gestion et dispositif de suivi)	11'172	12'457
Sous-total 5.4.2	48'144	53'681
5.4.3 Autres coûts direct des Actions		
R1A1 Intrants ateliers	4'545	5'067
R1A1 Frais de fonctionnement ateliers	3'192	3'559
R2A1 Formation ateliers	3'040	3'390
R2A2 + R3A1 Formation coopérative/entrepreneuriat/microcrédit	4'560	5'084
R3A2 Implication femmes dans vente	760	847
R4A1 + R4A2 frais formation centres externes et autres	4'560	5'084
Sous-total 5.4.3	20'657	23'032
5.4.4 Evaluation		
Audit externe	2'432	2'712
Sous-total 5.4.4	2'432	2'712
5.4.5 Charges d'accompagnement du projet		
Mission terrain	2'987	3'251
Charges administratives-option de financement	5'776	6'440
Sous-total 5.4.5	8'763	9'771
Total charges (additions sous-totaux) / Coût total projet	101'808	113'516

¹ Le taux de change est basé sur l'indice le plus élevé du cours vendeur des 3 derniers mois (en date du 8 mars 2016).

Plan de financement

	Euros	CHF
Coût total (report total 5.5)	101'808	113'516
5.5.1 Contribution du partenaire local (non incluse dans budget (location de bureau))	2'736	3'051
5.5.2 Contribution du bénéficiaire	0	0
5.5.3 Budget total projet présenté à Interaction	99'072	110'465
5.5.4 Fonds propres de Chryzalid	20'000	22'300
5.5.5 Financement institutionnels publics	49'536	55'233
5.5.6 Financement institutionnels privés		0
5.5.7 Financement demandé INTERACTION	29'536	32'933

Annexe 2 Organigramme staff de la Fraternité des Prisons du Togo et équipe du projet



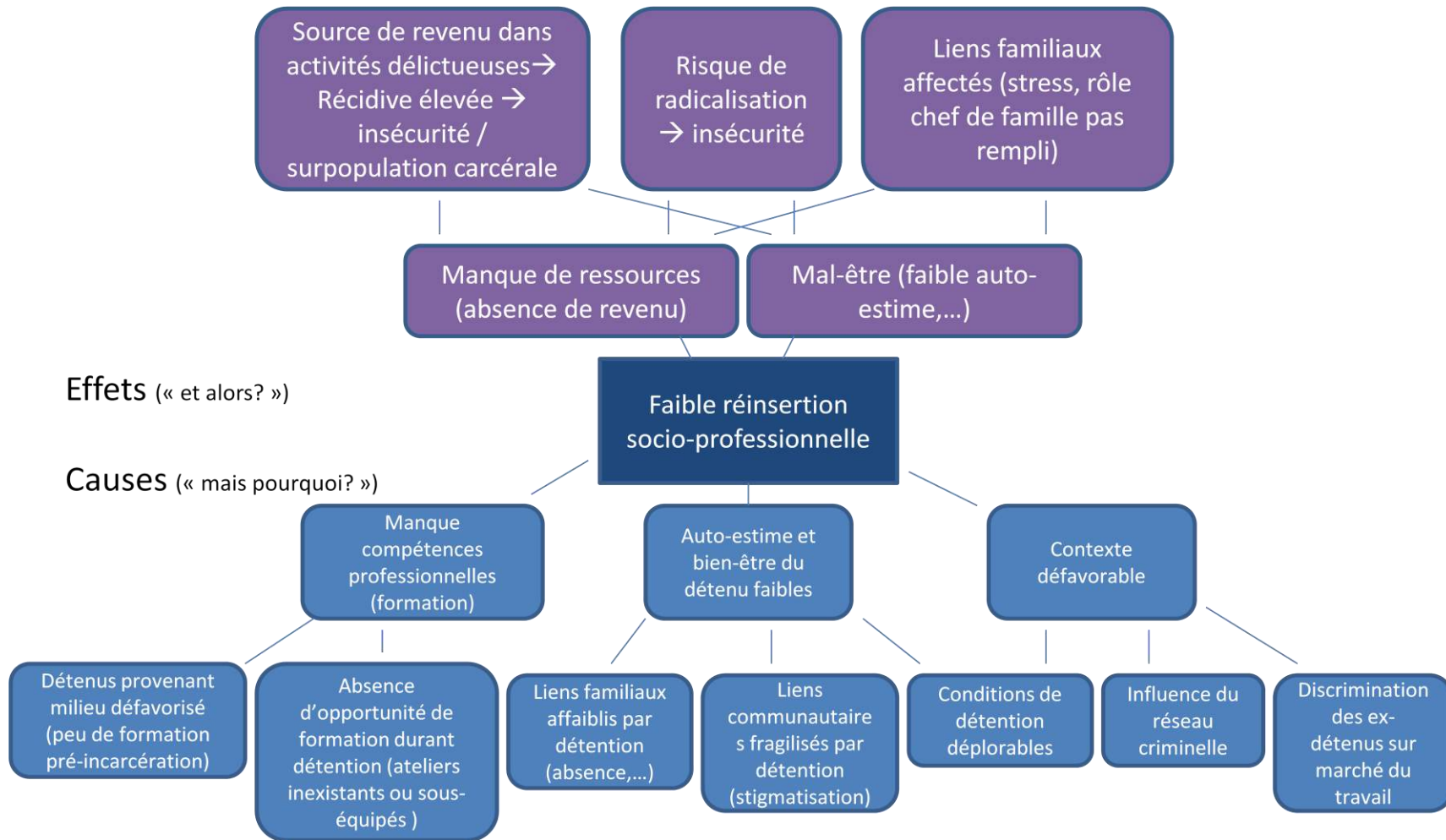
Equipe locale du projet :

Nom, prénom	Rôle	Tâches et responsabilités	Taux d'activités (dédié au projet)
DZADE Kofi Senyo	Coordinateur de projet	- Gestion de projet (élaboration, mise en œuvre, suivi-évaluation) - Coordination des activités - Lien direct avec l'association CHRYZALID (reporting)	60%
DEGBOE E. Komi	Comptable	- Préparation des budgets - Elaboration des rapports financiers	10%
Félio Hervey	Trésorier Général	- Supervision des activités financières	5%
SDAMBA Atti Tidjani (Lomé) LASSEY A. Gilles (Tsévié) AMOUZOUVI Emmanuel (Aného) TOMINA Jean (Kara)	Animateurs de projet / agents sociaux	- Suivi hebdomadaire des activités dans les prisons - Lien entre les bénéficiaires et le coordinateur - Appui aux activités des coopératives (achat des intrants, gestion, commercialisation, distribution)	30%
BEDI kokou, LANZO Kossi (Vannerie) AMENOUDJI Yayra (cordonnerie) AGBEGNAN Yao (pagne) ALITI Basile (couture) ADOH Kossi (coiffure)	Formateurs	- Formation par la transmission de leur savoir-faire	50%
Mme EKLOU Yawa	Assistante commercialisation	- Organisation de la vente et de la promotion des articles produits	25%
APIM (cabinet de formation)	Formateur en microcrédit et coopérative	- Animation de la formation - Appui-conseil à la gestion des coopératives	Ponctuel (2%)

Annexe 3 Tableau des dépositaires d'enjeux – analyse des acteurs

Dépositaires d'enjeux	Intérêts	Impact probable du projet sur :	Impact probable sur le projet:	Priorité
Primaires				
<ul style="list-style-type: none"> • Détenus 	Peu formés, manque de ressources financières, taux de récidive élevé, oisiveté, mal-être psychologique, conditions de détention déplorables, risque de radicalisation	+	+ - (en fonction de leur participation, engagement)	1
<ul style="list-style-type: none"> • Familles des détenus 	Liens détenus-familles. Intérêt ressources financières (chef de famille incarcéré)	+		2
<ul style="list-style-type: none"> • Communauté 	Société plus sûre, moins de délinquance-criminalité	+		2
Secondaires				
<ul style="list-style-type: none"> • Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (APR) <ul style="list-style-type: none"> ○ Gardiens de prison 	Programme de réinsertion = priorité APR/ <ul style="list-style-type: none"> ○ Risque « jalousie » 	+	+ - (en fonction de l'implication) -	1
<ul style="list-style-type: none"> • COPAPTO (Coordination des partenaires des prisons du Togo)= Regroupement d'ONGs oeuvrant dans le secteur carcéral (FPTogo = une des organisations fondatrices) 	Coordonner les actions au sein du milieu carcéral et avoir du poids dans le plaidoyer	+	+	2
<ul style="list-style-type: none"> • Délégation Union Européenne au Togo 	Programme d'appui au secteur de la Justice (PASJ) de 3 ans (début mai 2016)→ Objectifs : Améliorer conditions de vie dans les prisons et diminuer la récidive	+	+	3
<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la justice et des relations avec les institutions de la république (Ministre : M. Agbetomey) 	Institution étatique de référence pour les questions pénales et carcérales. Objectif réinsertion	+	+ - (en fonction des priorités du Ministère)	3

Annexe 4 Arbre des problèmes



Annexe 5 Carte géographique

Les ○ indiquent la position géographique des 4 prisons (Lomé, Tsévié, Kara, Aného) dans lesquelles le projet développe ses activités.



(<http://www.crodog.org/togo/pctogo/map.html>)

Annexe 6 Décision commission technique FEDEVACO (année 1 du projet)

DECISION DE LA COMMISSION TECHNIQUE CONCERNANT :

REINSERTION PAR DES ATELIERS PROFESSIONNELS DANS QUATRE PRISONS DU TOGO	1.1.1 No. : 16-66 Renouvellement: -
Association : Chryzalid	Pays : Togo
Période concernée : 01.01.2016 – 31.12.2016 (phase 2016 – 2018)	
Partenaire : La Fraternité des Prisons du Togo.	

Evaluation du projet et de la demande de financement

Le projet vise à favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des détenus à travers la formation et des activités génératrices de revenu. Les actions prévues sont la construction (ou réhabilitation) et l'équipement d'ateliers de formation et de production au sein de quatre prisons, la création de coopérative pour la gestion des activités de production et de vente, la formation en entrepreneuriat, gestion de coopérative et micro-crédit.

Les détenus actifs dans les ateliers seront membres de la coopérative et paieront une modeste cotisation. Des critères d'éligibilité ont été établis.

Le bénéfice de la coopérative sera réparti de la manière suivante : 1/3 est réservé à la caisse (pour les besoins des ateliers) ; 1/3 est remis aux détenus bénéficiaires (pour leur permettre de subvenir à leurs besoins de base) ; 1/3 sera mis de côté pour les détenus bénéficiaires, qui toucheront la somme à leur libération (pour encourager l'entrepreneuriat notamment).

Un plan d'affaire a été élaboré. Il présente les produits, une brève évaluation du marché et les budgets de l'activité génératrice de revenu. Elle devrait être financièrement autonome dès la 2^{ème} année.

Une convention de partenariat a été signée avec l'administration pénitentiaire qui ne bénéficiera pas d'une part des revenus de la coopérative.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la réforme gouvernementale sur la législation carcérale initiée en 2005 qui encourage la création d'unités de production dans les prisons. La mise en œuvre de la réforme carcérale est surtout portée par des ONGs qui se sont regroupées pour coordonner leurs actions.

Le budget de la 1^{ère} année concerne les investissements, l'appui au démarrage des activités et le personnel de coordination et d'animation.

1.2 Les observations de la CT

- Le prochain rapport précisera qui est le propriétaire des hangars et de l'équipement.
- La demande de renouvellement pour la 2^{ème} année pourra se faire sur la base d'une note d'étape traitant les chapitres de la check liste de projet (fiche résumé, contexte général, matrice de suivi (cadre logique), présentation des activités réalisées, perspectives, commentaires éventuels des observations de la CT, budget détaillé).

Décision de la C.T. suite à la séance du 15.02.2016 : **accepté**

<i>Total des dépenses du projet</i>	<i>Frs 109'733.--</i>	
DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA FEDEVACO		Visa
Financement au projet DDC	Frs: 53'046.--	
Frais IGP (5 %)	Frs: 2'652.30	
Total demande Fedevaco	Frs: 55'698.30	

Rapporteur : Lydie Valdez-Henderson
Rédaction : François Godi

Lieu/date: Bercher, le 20.02.2016

Annexe 7 complément d'informations (éléments de l'année 1)

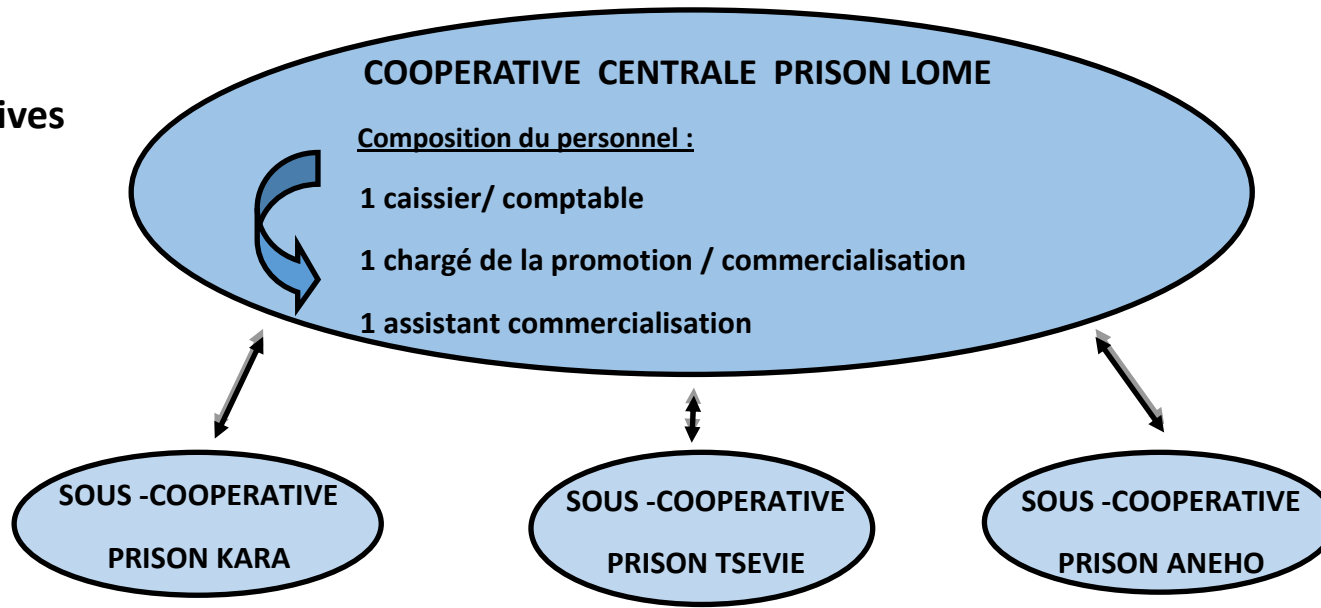
Le projet soumis ici correspond à l'année 2 du projet de réinsertion dans 4 prisons du Togo.

Pour information, ci-dessous la liste des activités de l'année 1 :

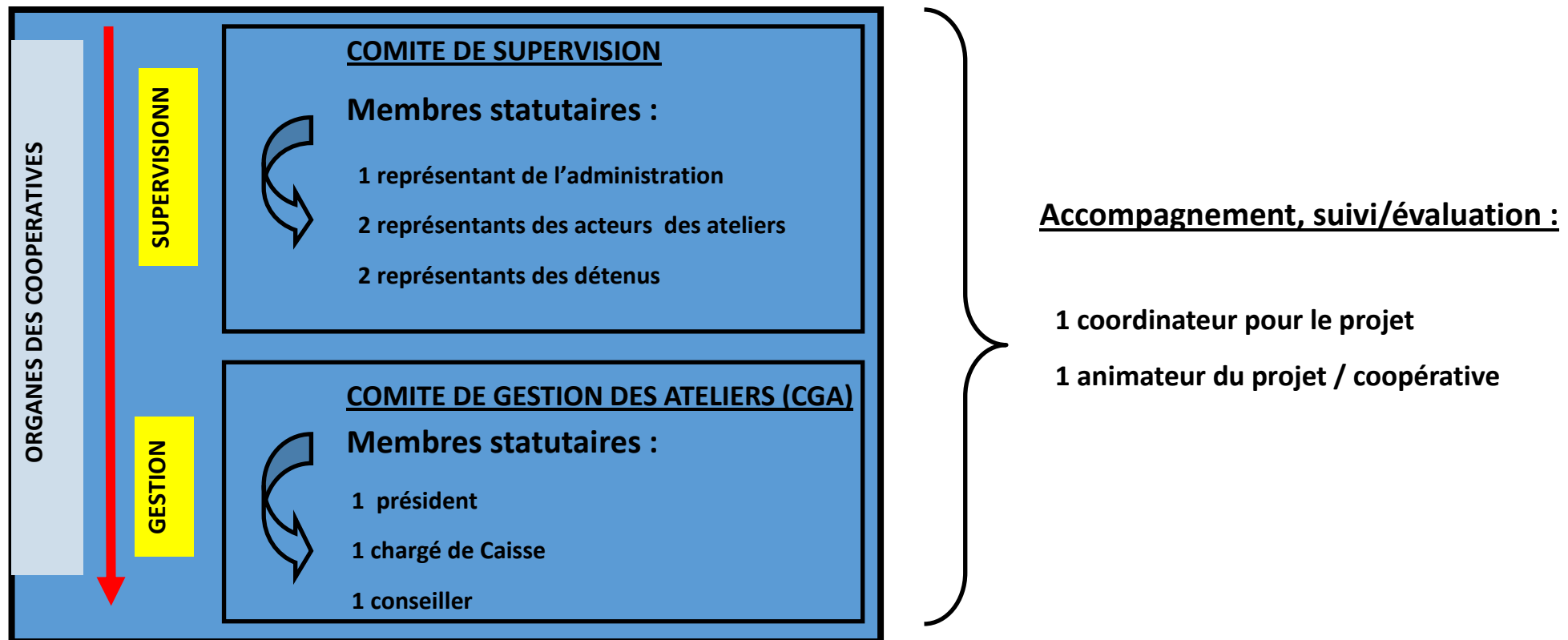
- Elaboration en concertation des outils de suivi/évaluation par PF Togo et Chryzalid → Mise en place d'une convention de partenariat
- Réunions préparatoires entre PF Togo et la Direction de l'Admin. Pénitentiaire et de l'insertion → Mise en place d'une convention de partenariat
- Construction de 6 hangars (2 hangars à Lomé, 2 à Kara, 1 à Aného et 1 à Tsévié) abritant les ateliers
- Opérationnalisation de 10 ateliers (fourniture en équipement et matériel) :
 - 3 ateliers de formation à la prison de Lomé, à savoir : vannerie, tissage de pagne et cordonnerie;
 - 2 ateliers à la prison d'Aného, à savoir : coiffure homme et couture;
 - 2 ateliers à la prison de Tsévié, à savoir : couture et vannerie;
 - 3 ateliers à la prison de Kara à savoir : couture homme et femme, vannerie, cordonnerie
- Sélection des bénéficiaires selon critères établis
- Mise en place d'une coopérative centrale à Lomé et de 3 « sous-coopératives » dans chaque prison bénéficiaire (Tsévié, Aného et Kara)
- Production de biens et de services à travers les ateliers
- Création de 4 lieux d'exposition et de vente des articles (un dans chaque prison)
- Promotion et vente des articles à l'extérieur des prisons (sur les marchés et dans les églises notamment)
- Formation en entrepreneuriat, gestion de coopérative et micro-crédit à destination des détenus et des équipes gestionnaires des coopératives (formation donnée par l'APIM – Association professionnelle des institutions de micro-finance du Togo)
- Mission de terrain de la chargée de projet de l'association Chryzalid (accompagnement, monitoring et diagnostic des besoins pour les phases suivantes du projet)

L'année 2 du projet a pour objectif central de consolider les ateliers et d'augmenter la production afin de contribuer à la pérennisation du projet (via le bon fonctionnement des activités génératrices de revenu par les ateliers). L'année 2 du projet visera également à favoriser la réinsertion réelle des détenus bénéficiaires. Il s'ajoute donc des activités post-détention (cf : R4A1 et R4A2).

1. Relations inter-coopératives



2. Relations intra-coopératives



Annexe 10 Budget pluri-annuel AGR

Budget établi au 07-01-2016

1 FCFA = 0,00152 EUR

Produits						
	prix de vente en FCFA	nombre d'articles vendus (estimation sur 3 ans)	Année 1	Année 2	Année 3	Total
1. Chiffre d'affaire (CA) des ateliers						
Sac en fils nylon	5'500	1'300	1'100'000	2'750'000	3'300'000	7'150'000
Sandale en fil	1'500	1'900	750'000	1'050'000	1'050'000	2'850'000
Chaussure en cuir	4'500	2'000	1'350'000	3'150'000	4'500'000	9'000'000
Objets décoratifs en fil	1'000	1'300	300'000	500'000	500'000	1'300'000
Habit en pagne	1'500	450	150'000	225'000	300'000	675'000
Coiffure	300	7'700	750'000	780'000	780'000	2'310'000
Pagne traditionnelle	25'000	160	250'000	1'250'000	2'500'000	4'000'000
Eventail en fil	1'000	250	50'000	100'000	100'000	250'000
Total 1. Chiffre d'Affaire			4'700'000	9'805'000	13'030'000	27'535'000
Total 2. Réaffectation du tiers des bénéfices n-1			-	1'500'000	2'021'667	3'521'667
Total 3. Apport de CHRYZALID au projet *			3'777'500	<i>sous réserve</i>		3'777'500
Total des produits en FCFA			8'477'500	11'305'000	15'051'667	34'834'167
Total des produits en EUR			12'886	17'184	22'879	52'948

Charges						
1. Intrants						
pagne	500	1000 yard	100'000	200'000	200'000	500'000
fils de couture	500	300	50'000	50'000	50'000	150'000
visseline	5'000	30	50'000	50'000	50'000	150'000
boutons	3'500	30	35'000	35'000	35'000	105'000
fermeture	1'000	30	10'000	10'000	10'000	30'000
fermoire	1'000	15	5'000	5'000	5'000	15'000
fils nylon	4'500	500	450'000	900'000	900'000	2'250'000
poignet	500	125	12'500	25'000	25'000	62'500
papier pour décor intérieur	500	50	5'000	10'000	10'000	25'000
balai	100	250	5'000	10'000	10'000	25'000
rameau de raphia	200	1'000	40'000	80'000	80'000	200'000
sandale	450	1'900	225'000	315'000	315'000	855'000
semelles	27'500	50	275'000	550'000	550'000	1'375'000
cuir	25'000	50	250'000	500'000	500'000	1'250'000
rivet	2'000	50	20'000	40'000	40'000	100'000
colle	4'500	80	90'000	135'000	135'000	360'000
clou	3'000	25	15'000	30'000	30'000	75'000
lame	200	300	20'000	20'000	20'000	60'000
autres accessoires pour coiffure	70'000	1	20'000	25'000	25'000	70'000
Total 1. Intrants			1'677'500	2'990'000	2'990'000	7'657'500
Total 2. frais de fonctionnement (1)			2'100'000	2'100'000	3'000'000	7'200'000
Total 3. frais de commercialisation (promotion,...)			200'000	150'000	150'000	500'000
Total des charges en FCFA			3'977'500	5'240'000	6'140'000	15'357'500
Total des charges en EUR			6'046	7'965	9'333	23'343

Bénéfice brut en FCFA (charges - produits)	4'500'000	6'065'000	8'911'667	19'476'667
Bénéfice brut en EUR (charges - produits)	6'840	9'219	13'546	29'605

Réserve pour compenser les charges N+1 en FCFA **	1'500'000	2'021'667	2'970'556	6'492'222
Réserve pour compenser les charges N+1 en EUR **	2'280	3'073	4'515	9'868

Bénéfice net en FCFA ***	3'000'000	4'043'333	5'941'111	12'984'444
Bénéfice net en EUR ***	4'560	6'146	9'030	19'736

RECAPITULATIF				
Total des produits en EUR	12'886	17'184	22'879	52'948
Total des charges en EUR	6'046	7'965	9'333	23'343
Bénéfice brut en EUR	6'840	9'219	13'546	29'605
Bénéfice net en EUR	4'560	6'146	9'030	19'736

NOTES D'EXPLICATION

*Pour permettre le lancement de l'activité (besoin de trésorerie), les intrants et frais de fonctionnement seront couverts par le projet la première année. Ces frais pourront éventuellement également être couverts sur les années 2 et 3 par le projet si les bénéfices obtenus les années 1 et 2 s'avèrent insuffisants pour compenser les charges.

** Ce montant correspond à 1/3 du bénéfice brut

*** Ce montant correspond à 2/3 du bénéfice brut

Annexe 11 Photos avec commentaires



Détenu à l'atelier de production d'articles en nylon (Prison de Lomé, 2014)



Habits traditionnels tissés dans l'atelier de tissage de pagnes de la prison de Lomé



La Fraternité des Prisons du Togo dont Senyo Dzade, coordinateur du projet au centre (photo prise durant visite de terrain en juillet 2015)